



association agréée protection de la nature dept 22 et 35

Siège social : mairie 35730 PLEURTUIT <http://www.asso-perf.info/>

mèl : perf@sfr.fr

Président : Serge Monrocq

44, Trébéfour 22490 PLESLIN TRIGAVOU (adresse postale pour tout courrier)

Tel 02 96 27 86 12 port 06 27 58 52 54 mèl : ser.mon@sfr.fr

Le 01/07/2013

Cher(e) adhérent(e), cher(e) sympathisant(e)

Notre association **Protection Environnement Rance Frémur** a tenu son assemblée générale le vendredi 28 juin. Créée en 1990 par des riverains d'une future déviation de route dont ils ont fait annuler le projet par le Conseil d'Etat, et donc plutôt opposée à l'équipe municipale de l'époque, notre association a été en 2000 agréée pour les départements d'Ille et Vilaine et Côtes d'Armor au titre de la protection de la nature par le préfet de Région. Nos actions sont devenues moins virulentes et ont toujours privilégié la concertation.

Cette année, nous avons commencé par une assemblée extraordinaire afin de modifier les statuts pour renouveler notre demande d'agrément. Pour garder son agrément, nous devons prévoir des administrateurs disséminés dans ces deux départements. Cette année, le nombre d'adhérents n'a pas franchi la barre des 100 (91 : 86 payantes et 5 gratuites pour les animateurs de nos journées découverte) ; la relance a certainement été faite trop tardivement. Aussi, si vous avez oublié de cotiser pour l'année juin 2012/ mai 2013, il n'est pas trop tard, nous avons deux mois pour déposer les nouveaux statuts. Si on passait ce cap fatidique des 100, notre chance de renouvellement d'agrément n'en serait que confortée.

Comme à l'habitude, nous avons abordé un thème d'actualité : l'aluminium avec comme support de réflexion un documentaire allemand « Planet Alu » de Berth Ehgartner . Les méfaits de ce métal **lourd** sur la santé sont bien connus , à travers l'alimentation, les soins corporels , les vaccins... et sont **lourds** de conséquence (allergies, SEP, maladie de Charcot, Alzheimer...) ; les participants sont restés médusés mais là aussi, économie oblige, il ne faut pas faire de vagues. Notre devise, pondue il y a maintenant près de 20 ans et reprise par les médias : " un esprit sain dans un corps sain dans un environnement sain" reste d'actualité.

Cette année encore, et pour la deuxième fois, depuis la nouvelle équipe, aucun élu n'était présent ; y aurait-il un froid ?

Le président de l'association, Serge Monrocq, a annoncé l'ordre du jour :

- le sujet, toujours brûlant, du camping illégal du Bourgneuf. Le Tribunal Administratif a rendu un verdict sur la forme ; nous devons attaquer la décision, et comme il n'y en a jamais eu de la part du conseil municipal, il n'a pas pu juger sur le fond ; la commune a été déboutée sur sa demande de dommages et intérêts au titre de l'art. 700. (2 000 € alors que , nous, nous ne demandons pas de dédommagement pour l'association malgré le temps passé sur cette affaire car nous estimons que ce n'est pas aux Pleurtuisiens de payer pour une erreur d'élu). Sur les conseils du rapporteur publique lors de l'audience, il nous est possible de repartir en Pénal.
- La ZAC du Tertre Esnault : le permis de construire a été accordé pour l'hypermarché Leroy Merlin situé sur l'ancienne décharge de Livenais qui contient, on s'en doute, foison de micropolluants ; on déplore qu'aucun prélèvement n'ait été fait dans ce sens et espérons que la stabilisation du terrain est terminée. Quant au permis concernant Intermarché, les observations données par Claude Rossinelli, président de l'ADICE, font apparaître une illégalité des enseignes qu'il nous faudra surveiller. De telles constructions dans une zone hydromorphe auront pour conséquence encore et encore des inondations .Et les assurances continueront à flamber. Une Zone Humide a été répertoriée sur le terrain et les bassins d'orage s'y déverseront avec toute la pollution attenante. A quoi servent ces millions d'euros distribués par l'Europe avec les F.E.D.E.R. si les préfets se mettent à assouplir le réseau Natura 2000 (dernière circulaire envoyée aux présidents des CLE). Et sans parler de cette voie verte au milieu d'une ZAC, on marche vraiment sur la tête.

.../...

- l'extension de la zone d'activités de l'Orme qui débouche aussi sur une Zone Humide, pose toujours problème ; des gravats de toutes sortes y sont stockés avec une pollution prévisible ; nous nous sommes rapprochés de la mairie. On attend.
- Un lotissement sur St Briac va voir le jour ; il serait concerné par la loi littoral. A vérifier ...
- Un lotissement sur Pleslin sur un terrain hydromorphe avec un assainissement autonome. A contrôler....
- les différentes réunions avec le sous-préfet, pour régler les bouchons du barrage en été, ont abouti, malgré l'opposition des plaisanciers, à la reconduction de la trentaine de fermetures administratives (absence de levée des ponts) en juillet et autant en août aux heures de pointes ainsi que des fermetures à la demi-heure. Nous comptabilisions les voitures et d'autres comptabilisaient les bateaux ! L'aménagement de la zone située aux feux de La Richardais, en rond-point, serait une solution pour diminuer ces bouchons. On ne parle plus du viaduc depuis notre manifestation mais il faudra réfléchir au doublement des ponts mobiles.
- l'usine de traitement du Bois Joli est maintenant en fonction, remplaçant celle située en aval devenue obsolète, mais encore une fois, la prévention doit se faire en amont ; s'il y a très peu de nitrates dans le Frémur, ce n'est pas le cas des pesticides et là, les paysans ne sont pas les seuls en cause ; les collectivités, les jardiniers du dimanche sont concernés. Une quarantaine de molécules circulent dans cette eau et combien en sont recherchées ? Cette usine serait très performante avec ses lits de charbon mais à quel prix.
- avec l'association ACEQV, siège social à Cancale, nous avons relancé le CADRE (collectif d'association de défense et respect de l'environnement) pour contrer le projet des moules sur filières en face de St Coulomb. Deux cents associations nous ont rejoint. Une autre étude d'impact de 20 ha au lieu de 200 pourrait être relancée. Mais le problème demeure. Des moules sur filières ne sont que des bouchots la tête en bas. Et quand on connaît la pollution qu'engendrent ces derniers (rejet du tiers de la production, soit 7 000 tonnes par an, car non commercialisable à cause du système intensif), on ne peut qu'être prudent. S'il n'y a pas de pollution visible sous les trois ans, le Comité régional de conchyliculture aura le feu vert. Le projet étant en eau profonde, les courants tarderont à ramener cette pollution sur nos plages. Dans quelques années, l'intensification aidante (on parle de 1000 ha), toutes nos plages jusqu'au Cap Fréhel ressembleront à celle de Cherruex. Serge Monroq a contré ce projet devant le Comité Départemental de Nature, Site et Paysage qui a donné un avis défavorable à large majorité.
- les nuisances nocturnes des points fixes de l'aéroport n'ont pas été évoqués cette année contrairement à l'année précédente ; notre plainte d'il y a quelques années, avait permis l'utilisation obligatoire des murs antibruit. Mais le contexte économique de l'aéroport est aussi la cause de cette diminution de nuisance.
- nous nous intéressons aux chemins creux ; notre dernière initiative pour la remise en état du chemin de la Brousse en Pleslin en est la preuve. Cette année, nous allons nous associer avec l'ACR 22 (Amis des Chemins de Ronde) qui va se créer pour répertorier les dysfonctionnements et y remédier par la concertation, voire les procédures.

Pour rappel, notre association fait partie de la commission littorale du Sage Rance Frémur, de l'association Frémur Baie de Beussais, du CDNPS, de la Commission estuaire du PNR qui va voir le jour, du PNM en sommeil et qui semblerait se réveiller, ce qui nous permet de participer aux différentes décisions.

Puis nous avons abordé le bilan financier : recettes : **1 105 €**, dépenses: **1 070 €**, bénéfice annuel: **35 €**, compte courant: **79 €**, livret A: **5 658 €**. **Notre solde créditeur de 5 727 € nous autorise quelques procédures** (à l'amiable!!). Le nombre de membres stagne d'année en année (91) ; il faudrait prendre le temps de faire des relances. Pour les retardataires mi 2012/ mi 2013, la cotisation est toujours de 10 € à envoyer à l'adresse du président.

Serge Monroq a donné le calendrier des manifestations 2014, à savoir :

- le dimanche 2 février: *matinée ornithologique (oiseaux marins) sur le littoral avec notre spécialiste habituel, Manu*
- WE 5/6 avril : *stand à la Fête du printemps de Pleurtuit*
- le dimanche 20 avril : *matinée ornithologique (oiseaux printaniers) dans le parc Breton de Dinard avec notre spécialiste habituel, Manu*
- le dimanche 11 mai : *journée "plantes médicinales" sur les chemins creux et côtiers avec notre spécialiste habituelle, Christine (repas champêtre le midi)*
- le vendredi 27 juin: **assemblée générale**
- un dimanche en juillet ou août: *matinée « algues » sur le littoral avec notre spécialiste habituel, Jean Claude*
- un mercredi en août : **Rendez-vous nature** avec un guide de la Maison de la Baie du Vivier .../...

- WE 6/7 septembre : **forum des associations de Pleurtuit**
- WE 13/14 septembre : stand au **salon de la Nature de Dinard**
- un samedi en septembre : journées «**nettoyage nature**» : remise en état d'un chemin creux ou d'une décharge sauvage en collaboration avec les CC Côte d'Emeraude et Rance Frémur (opération Nettoyons la nature)
- le dimanche 12 octobre : journée "**champignons**" dans une forêt environnante avec notre spécialiste habituel, Alain (on apporte son sandwich).

Trois membres du CA ont démissionné: Claude Cornud (pour maladie, nous lui souhaitons un prompt rétablissement), Annie Coste et Gérard Mary . Nous les remercions pour leur bénévolat. Le tiers sortant n'a donc pas été réélu (aucune nouvelle candidature) et nous revenons à 9 administrateurs. La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié.

Puis le conseil d'administration s'est réuni pour l'élection du bureau qui se compose comme suit :

Président : Serge MONROCQ, ostéopathe, biologiste (44, Trébéfour 22490 Pleslin)
tel 02 96 27 86 12 port 06 27 58 52 54

1° Vice-président : Yvon TRAVADEL, gendarme en retraite (le Bourgneuf 35730 Pleurtuit)
tel 02 99 88 10 04

Trésorière : Marie CORBILLON , peintre décoratrice (35800 Dinard)
adjointe: Huguette TRAVADEL, enseignante en retraite (34730 Pleurtuit)

Secrétaire : Colette ROZE, cadre infirmière en retraite (35800 Dinard)
Adjointe : Anne Marie CHIVERS, secrétaire –hôtesse (22490 Pleslin)

Administrateurs : Rolland COCHEPAIN, garçon de salle en retraite (35800 St Briac)
Alain POULIQUEN, gendarme en retraite (35730 Pleurtuit)

Section juridique: Jean Pierre FOYARD, conciliateur à la ville de Dinard et ancien cadre de la police nationale (35800 St Lunaire)

Pour le conseil d'administration
Le président
Serge MONROCQ



Rappel par Internet : si vous avez reçu une relance avant l'AG pour l'année mi 2012/ mi 2013 et si vous voulez nous renouveler votre confiance, merci d'y donner suite. Notre agrément en dépendra peut-être. Si ce dernier est refusé, moi, personnellement, je jette l'éponge et aussi les amarres.

Dame Nature est le bien de tous

et tous , nous sommes responsables de ce legs pour nos descendants .

Rappel pour les courriers postaux

1* : oubli cotisation année précédente, 2 ** : 2 années précédentes
Adhésion (10 €) à expédier à l'adresse postale du président

*C ou**C : pour le couple
>>>>

.....
Nom : Prénom : né(e) le :

Tel : fax : courriel (important pour les infos) :

Adresse

10 € réglé par chèque espèces renouvellement adhésion nouvelle